

COMMUNIQUE de la REGIONALE de l'APPEP de HAUTE-NORMANDIE

POUR LE RESPECT DES CONSULTATIONS, RESTONS VIGILANTS ET MOBILISES !

1- La Régionale de l'APPEP de ROUEN, réunie le samedi 20 avril 2002 à Fécamp, approuve les projets de programme de philosophie du groupe d'experts FICHANT, concernant les séries générales et technologiques des classes terminales. Ce sont de vrais programmes de notions et d'auteurs, dans l'esprit de celui de 1973, garantissant la liberté de réflexion des élèves et des professeurs.

La Régionale de ROUEN a appelé tous les collègues à participer nombreux à la consultation nationale qui vient de se dérouler dans notre académie jusqu'au 18 avril, et à soutenir les projets de programmes "FICHANT" que le Bureau National de notre association a approuvé globalement à l'unanimité le 16 mars 2002. La Régionale de ROUEN s'associe à l'hommage rendu par le Bureau National *"à tous les professeurs qui, par leurs pétitions, déclarations publiques, articles de presse, lettres au ministre et interventions dans les commissions et diverses instances ont permis d'aboutir à ce résultat"*.

Avec le Bureau National, la Régionale de ROUEN *"persiste à réclamer le rétablissement des horaires amputés et constate que leur réduction est néfaste au bon déroulement de l'enseignement philosophique"*.

2- La Régionale de ROUEN s'interroge toutefois sur le caractère très incertain du calendrier et du dispositif qui devraient conduire le ministre à prendre une décision.

C'est la 3ème fois que les professeurs de philosophie sont consultés. Ils ont déjà dit clairement et massivement, lors de la consultation de novembre 2000, qu'ils ne voulaient pas du programme "RENAUT". Ils ont demandé l'abandon de ce programme lors des Assemblées Générales organisées en juin 2001 dans de nombreuses académies.

Malgré ce refus incontestable, le ministre a décidé d'appliquer le programme "RENAUT" à la rentrée 2001. Lors des réunions inter-académiques de novembre 2001, les professeurs consultés ont réaffirmé leur opposition à ce programme .

- Il serait inacceptable que le programme "RENAUT" soit à nouveau imposé à la rentrée 2002, avec ou sans les questions d'approfondissement.

- Il serait inacceptable que le dispositif mis en place cette année pour "tester" ce programme n'ait d'autre sens que de laisser passer le temps et de le reconduire à la rentrée prochaine.

- On savait parfaitement en juin 2001 qu'il y aurait des élections en avril et en juin 2002.

. Il serait inacceptable que la conjoncture politique soit un prétexte pour ne pas tenir compte des consultations

3- Le ministre doit prendre ses responsabilités et prendre acte de l'avis majoritaire déjà exprimé, en suspendant l'application du programme "RENAUT" à la rentrée 2002.

Il devra prendre acte des résultats de la consultation d'avril 2002 et, dès juin, avant les épreuves du baccalauréat, annoncer la mise en application du projet de programme "FICHANT" des séries générales, une fois que celui-ci aura été revu, s'il s'avère qu'une majorité d'avis s'est prononcée en sa faveur. Tout nouveau refus du ministre ne devrait-il pas être interprété comme une manœuvre dilatoire ? Les professeurs de philosophie pourraient-ils y rester indifférents ?

Le 20 avril 2002, à Fécamp